

# Plan Hérault covoiturage

Engagés pour la mobilité partagée  
2023 - 2028

## SOMMAIRE

LE COVOITURAGE C'EST QUOI ?.....	05
Les chiffres du covoiturage en France.....	06
Les habitudes de mobilités des héraultais.....	07
LE COVOITURAGE POURQUOI ?.....	08
Zoom : bilan carbone .....	09
Zoom : la ZFE de Montpellier.....	10
Un plan d'actions co-construit .....	11
Une enquête sur les aires de covoiturage.....	11
Un questionnaire en ligne à destination des héraultais .....	11
LES GRANDES TENDANCES DE L'ENQUÊTE.....	12
Les personnes interrogées, profils et motifs de déplacements.....	12
Les interrogés et le covoiturage, motivations et freins.....	12
Les interrogés et les aires départementales de covoiturage.....	13
Les interrogés et l'autostop Rezo Pouce .....	13
LE DÉPARTEMENT FACILITE VOTRE COVOITURAGE.....	14
Aires de covoiturage de l'Hérault en cours et à venir .....	16
Zoom : roulez branché !.....	18
Zoom : covoiturage et intermodalité .....	19
Vélo plus pratique ! .....	19
Transports en commun facilités ! .....	19
L'autostop plus serein .....	20
Rezo Pouce une solution efficace pour bouger autrement.....	20
Les objectifs.....	20
Vous souhaitez rejoindre Rezo Pouce ? .....	21
UN PLAN D'ACTION AMBITIEUX.....	22
Axe 1 : aménagements et équipements.....	24
Axe 2 : accompagnement et promotion.....	25
Axe 3 : services et solidarités.....	26
Axe 4 : tous covoit .....	27



**Rédaction :** DGA-AT/Pôle Routes et Mobilités/Direction des Mobilités Politiques Techniques et Innovations/Service Mobilité Durable.

**Conception :** Agence Suncha

**Mise en page :** Atelier Départemental des Moyens Graphiques

**Crédits photographiques :** Photothèque du Conseil Départemental de l'Hérault, MOBICOOP «Rezo Pouce»

## ÉDITO



**Le Département est responsable de la modernisation, de l'entretien et de l'exploitation de 4500 km de routes départementales, qui constituent un maillage essentiel pour relier les différents territoires héraultais et satisfaire les besoins de déplacements de multiples usagers. Toutefois, au-delà des services rendus par les routes pour cette desserte fine du territoire, l'Hérault doit également faire face aux enjeux écologiques et énergétiques, dans un contexte d'urgence climatique.**

**Dans le cadre de la loi Climat, la France s'est fixée comme objectif d'être neutre en carbone en 2050, avec un impératif qui s'applique particulièrement au secteur des transports. Le défi reste immense tant les usages actuels restent dominés par les véhicules à carburant fossile et l'autosolisme.**



**En complément de la promotion de modes actifs bas-carbone à travers son Plan Hérault Vélo, notre collectivité a l'ambition d'accompagner la transition vers des mobilités alternatives plus sobres avec sa démarche « Route Durable ».**

**Alors que les transports individuels motorisés sont responsables de plus de 15 % des émissions de gaz à effet de serre en France, nous réalisons chaque jour de multiples déplacements en voiture pour nous rendre au travail, pour aller à l'école, pour faire des courses ou aller voir un spectacle... et la grande majorité de ces trajets est effectuée avec une seule personne dans la voiture.**

**Pourtant, une solution simple et durable existe : le covoiturage !**

**Le véhicule partagé en optimisant son taux de remplissage constitue un levier facile et puissant pour diminuer chaque jour la pollution atmosphérique et notre empreinte carbone, et ainsi collectivement agir pour le climat.**

**Covoiturer, c'est aussi bon pour le pouvoir d'achat : alors que le budget voiture représente le premier poste de dépenses des ménages français, partager ses trajets permet d'économiser ses frais. Le covoiturage permet également d'offrir des solutions de mobilité à l'ensemble des populations, y compris les plus fragiles, dans des logiques d'inclusion sociale et territoriale.**

**Coconstruit avec les usagers, ce nouveau « Plan Hérault Covoiturage » est structuré autour de 4 axes traitant, des aménagements et équipements dédiés, de l'accompagnement et de la promotion des pratiques, des services associés dans des logiques de solidarités territoriales, mais aussi du suivi et de la gouvernance de cette thématique.**

**Avec une vision globale et coordonnée à l'horizon 2028, ce document stratégique a l'ambition de développer les pratiques de covoiturage sur l'ensemble des territoires, pour répondre aux besoins de mobilité de tous les héraultais, tout en agissant pour la préservation de la planète.**

**L'impératif climatique transforme le monde. Il nous impose de faire évoluer les façons de nous déplacer. Alors n'hésitez plus : rejoignez l'aventure du covoiturage !**

**Kléber MESQUIDA**  
Président du Conseil départemental de l'Hérault

**Philippe VIDAL**  
Vice-président délégué à l'aménagement du territoire







# LE COVOITURAGE, C'EST QUOI ?

Le covoiturage consiste à partager un trajet qui en temps normal s'effectuerait seul dans un véhicule. C'est une alternative durable à l'usage individuel de la voiture (autosolisme). Cette pratique vertueuse permet de réaliser des économies financières, elle réduit la quantité de polluants rejetés dans l'atmosphère et rend les trajets plus conviviaux. Le covoiturage est aujourd'hui en plein essor, notamment dans le contexte économique actuel tendu.



L'article L3132-1 des codes du transport datant de 2019 définit le covoiturage comme « l'utilisation en commun d'un véhicule par un conducteur et un ou plusieurs passagers, effectuée à titre non onéreux, excepté le partage des frais, dans le cadre d'un déplacement que le conducteur effectue pour son propre compte. »





## LES CHIFFRES DU COVOITURAGE EN FRANCE\*

**900 000  
personnes**

covoitent au  
quotidien

**337 000  
personnes**

ont effectué du  
covoiturage en tant  
que conducteur  
ou passager par  
l'intermédiaire  
d'un opérateur de  
covoiturage en 2022

**4,5 millions  
de tonnes  
de CO2 /an**

économisées, soit  
l'équivalent de 1 % des  
émissions annuelles de GES  
de la France si l'objectif  
de 3 millions de trajets  
quotidiens est atteint.

\*Source : ministère de la transition écologique



## LES HABITUDES DE MOBILITÉS DES HÉRAULTAIS\*\*

**46%**

des ménages  
disposent d'un  
véhicule et 36% des  
ménages sont multi-  
motorisés

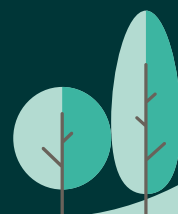
**59%**

des héraultais utilisent  
la voiture particulière  
pour se déplacer

**72%**

des héraultais utilisent  
la voiture pour se  
rendre sur leur lieu  
d'activité

\*\*enquête globale des déplacements en Hérault 2012-2015





**2000 €**

d'économie pour un usager résidant à 30 km de son lieu d'activité et covoiturant quotidiennement

Les transports représentent

**17%**

du budget des ménages

Le coût de détention d'un véhicule s'élève à

**500 €**

par mois

**66%**

des héraultais sont prêts à faire du covoiturage

**50%**

des covoitureurs héraultais covoiturent tous les jours plusieurs fois par semaine

**58%**

des covoitureurs héraultais covoiturent entre leur domicile et leur travail

# LE COVOITURAGE POURQUOI ?

La dernière enquête nationale sur les transports atteste que 90% des allers-retours domicile-travail sont réalisés par un individu seul dans sa voiture.

La distance domicile-travail pour l'ensemble des héraultais est inférieure à 6 km et 67% des déplacements se font au volant d'une voiture (source : Enquête Ménages Déplacements de l'Hérault de 2015).

Pour diminuer l'impact des déplacements motorisés, le covoiturage constitue donc un levier très efficace, particulièrement pour les distances moyennes et les trajets domicile-travail, et principalement dans les zones urbaines et périurbaines. Il constitue aussi une alternative performante dans les zones rurales, déficitaires en matière de services de transport en commun.

La pratique du covoiturage, qu'elle soit quotidienne pour des déplacements domicile-travail et professionnels, ou occasionnelle pour les loisirs ou départs en vacances, présente de nombreux avantages :

## Faire des économies

Le covoiturage permet de contribuer à la diminution du budget transport des ménages grâce au partage des frais de déplacement.

## Renforcement du lien social

Le covoiturage renforce le lien social en faisant appel à la solidarité, l'entraide. Il offre la possibilité de pouvoir discuter, échanger en toute convivialité au cours du déplacement.

## Aider à la réduction

## de l'empreinte carbone

L'augmentation du taux d'occupation des véhicules permet de diminuer mécaniquement le nombre de véhicules en circulation ce qui contribue efficacement à la baisse des émissions de dioxyde de carbone et des particules fines. Il y a également d'autres incidences comme la diminution du trafic et donc la diminution des nuisances sonores.





## ZOOM BILAN CARBONE



La loi du 22 août 2021 dite « Loi Climat et Résilience » cherche à lutter contre le dérèglement climatique, en accélérant la transition écologique de la société et de l'économie française.

Au niveau national, parmi les 30% d'émissions de gaz à effet de serre générés par les transports, 16 % sont liés aux voitures individuelles. Pas étonnant quand on sait que la voiture individuelle, qui est présente dans 85 % des ménages,

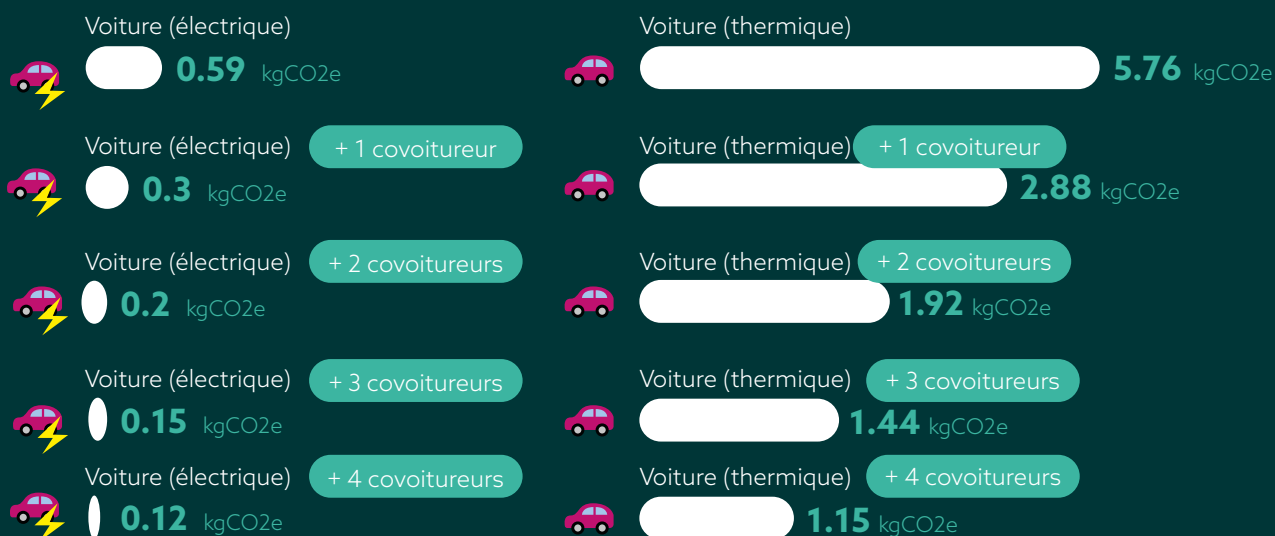
assure plus de 80% des déplacements et ce même pour de faibles distances : 1 trajet en voiture sur 4 fait moins de 3 km / 4 trajets en voiture sur 10 font moins de 3 km en agglomération !

Pour changer cette trajectoire, la loi prévoit l'interdiction de la vente de véhicules émettant plus de 95 gCO<sub>2</sub>/km en France.

En attendant, le covoiturage reste la solution la plus maline, y compris en voiture électrique !

### Calculateur de CO<sub>2</sub> en fonction des différents modes de transport pour 30 km parcourus.

(Source : ADEME, mon impact transport)



#### Favoriser la mobilité pour tous

Le covoiturage facilite aussi la mobilité des personnes ne possédant pas de véhicule, pas le permis ou habitant en milieu rural, mais aussi des personnes à mobilité réduite ou les seniors pour qui conduire devient plus difficile.



#### Limiter la congestion des routes

Le fait de transporter plusieurs personnes par véhicule permet de diminuer le nombre de véhicules sur la route, notamment aux heures de pointe. Le covoiturage est donc contributif à la réduction de la congestion du trafic.

**Enjeu majeur de mobilité durable, le covoiturage présente donc des avantages environnementaux, économiques, sociaux.**



## ZOOM LA ZFE DE MONTPELLIER

Dans l'Hérault, la zone à faible émissions (ZFE) de la Métropole de Montpellier est mise en place progressivement pour réduire la pollution atmosphérique et améliorer la qualité de l'air.

Des restrictions de circulation graduelles des véhicules les plus polluants vont permettre aux usagers d'anticiper et de s'organiser en lien avec ces mesures imposées par la Loi d'Orientation des Mobilités, en adaptant leurs modes de déplacements. Par exemple en utilisant les transports en commun, le vélo et la marche à pied pour les plus courtes distances.

Pour circuler vers le territoire de la métropole, le covoiturage et l'autostop sécurisé Rezo Pouce constituent également des solutions complémentaires adaptées pour les déplacements quotidiens ou occasionnels, en conciliant écologie, lien social et partage des frais.



# UN PLAN D' ACTIONS CO-CONSTRUIT

Face aux enjeux de réduction des gaz à effet de serre, avec la volonté d'associer les héraultaises et les héraultais, le nouveau « plan hérault covoiturage » a été co-construit en deux temps

## UNE ENQUÊTE SUR LES AIRES DE COVOITURAGE

■ L'enquête auprès des utilisateurs des aires départementales a permis d'avril à juin 2022 d'évaluer le taux d'occupation et de questionner directement les usagers afin de mieux connaître les pratiques et de bien identifier les attentes.

## UN QUESTIONNAIRE EN LIGNE À DESTINATION DES HÉRAULTAIS

■ Une deuxième phase de consultation s'est adressée à tous les Héraultais. Un questionnaire a été mis en ligne au mois de juin 2022 avec pour objectif de comprendre les pratiques et d'identifier les freins au covoiturage.



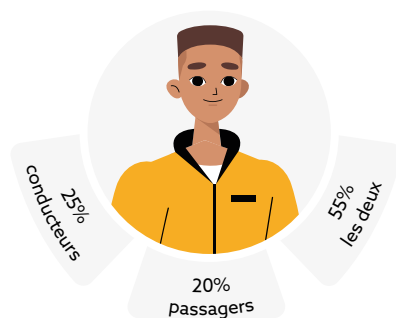
# LES GRANDES TENDANCES DE L'ENQUÊTE

## LES PERSONNES INTERROGÉES PROFILS ET MOTIFS DE DÉPLACEMENTS



## LES INTERROGÉS ET LE COVOITURAGE MOTIVATIONS ET FREINS

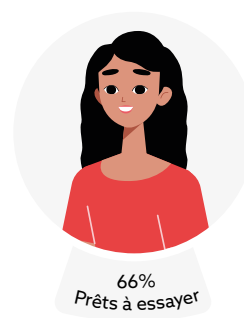
**30% de pratiquants**



### Leurs motivations principales :

- 1 - écologique
- 2 - économique
- 3 - convivial

**70% de non pratiquants**

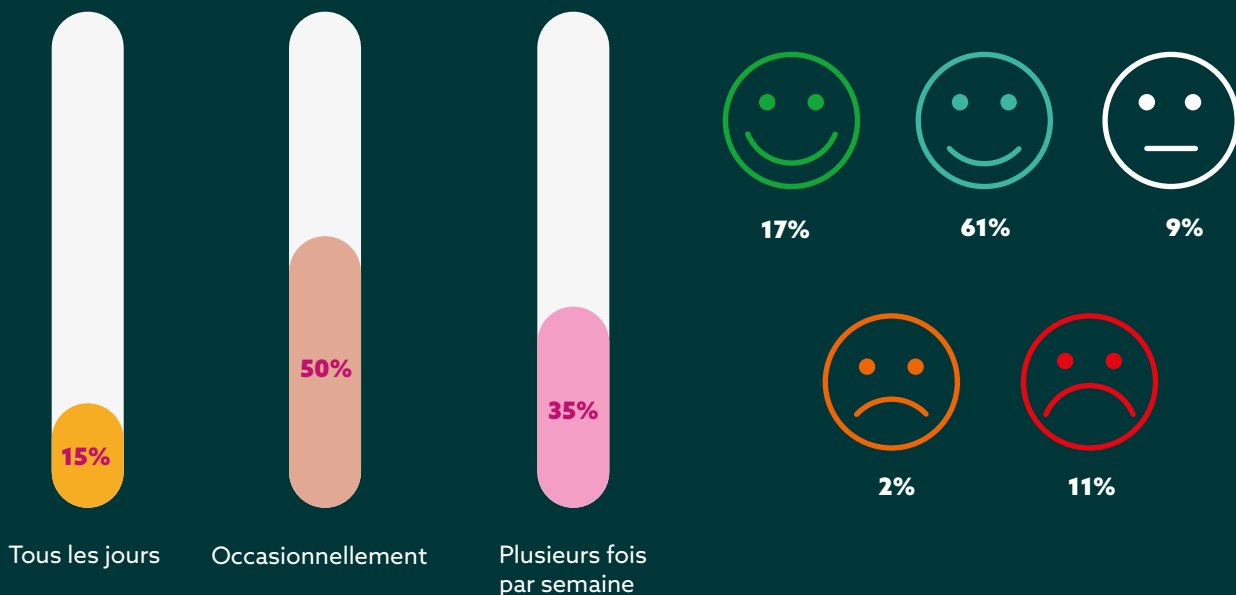


### Leurs freins principaux :

- 1 - Volonté d'être seul
- 2 - N'ont pas envie d'attendre
- 3 - Peur de l'inconnu
- 4 - Manque d'information



## LES INTERROGÉS ET LES AIRES DÉPARTEMENTALES DE COVOITURAGE FRÉQUENCE D'UTILISATION DES AIRES PAR LES PERSONNES INTERROGÉES ET SATISFACTION GÉNÉRALE



## LES INTERROGÉS ET L'AUTOSTOP REZO POUCE 52% DES INTERROGÉS CONNAISSENT LE DISPOSITIF ET PARMIS EUX



**7% utilisent Rezo Pouce**

**93% n'utilisent pas Rezo pouce**



### Leurs raisons principales

- 1 - écologique
- 2 - économique
- 3 - convivial



### Leurs raisons principales

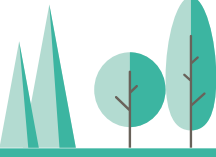
- 1 - Manque de sécurité
- 2 - Difficultés d'inscription
- 3 - Peur suite à la crise sanitaire



# LE DÉPARTEMENT FACILITE VOTRE COVOITURAGE



Le Plan Hérault Covoiturage confirme la pertinence du réseau d'aires de covoiturage structurant aménagé par le Département. Pour compléter ce réseau et offrir la possibilité de covoiturer au plus près des héraultais, il met en place en lien avec les communes et les communautés de communes des places de covoiturage en mutualisant des espaces existants.





### **PERSPECTIVES RÉSEAU STRUCTURANT D'AIRES DE COVOITURAGE**

- | 22 aires départementales déjà opérationnelles (avec au total 631 places disponibles)
- | 12 nouvelles aires réalisables à l'horizon 2028
- | 16 aires projetées à plus long terme

### **PERSPECTIVES RÉSEAU SECONDAIRE DE PLACES DE COVOITURAGE**

- | 150 places de covoiturage déjà aménagées sur des parkings communaux existants au plus près des habitants
- | 250 nouvelles places de covoiturage aménagées sur des parkings existants à l'horizon 2028

### **PERSPECTIVES AUTOSTOP ORGANISÉ ET SÉCURISÉ**

- | 592 points d'arrêts Rezo Pouce actuellement installés sur le territoire de 6 structures intercommunales
- | 980 nouveaux arrêts Rezo Pouce à l'horizon 2028 pour compléter le maillage territorial



# AIRES DE COVOITURAGE EN COURS ET À VENIR

Réseau structurant  
des aires de  
covoiturages -  
Schéma  
Départemental





# DE L'HÉRAULT





## ZOOM ROULEZ BRANCHÉ !



Pour proposer des déplacements encore plus décarbonés, le Département et son syndicat d'électrification Hérault Energies développent depuis 2017 un réseau de bornes de recharge de véhicules électriques et hybrides, tant pour les particuliers que pour les professionnels.

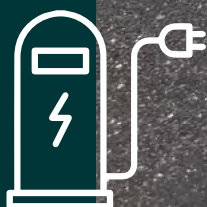
Ainsi, Hérault Energies joue son rôle d'aménageur du territoire en :

- Implantant des bornes de charge lente ou rapide pour le compte des collectivités héraultaises

- Supervisant et exploitant ces équipements avec un système REVEO unifié dans toute l'Occitanie

Plus de 130 bornes sont déjà installées, sur tout le territoire de l'Hérault, aussi bien en zone urbaine qu'en zone rurale, dont certaines sur des aires et places de covoiturages départementales.

Pour trouver une borne publique sur votre trajet et découvrir le service REVEO, consultez le site : <https://reveocharge.com/fr/>





## ZOOM COVOITURAGE ET INTERMODALITÉ



### VÉLO PLUS PRATIQUE !

Différents équipements sont mis en œuvre pour faciliter l'intermodalité avec les cyclistes. Ainsi, les cyclistes peuvent laisser gratuitement leur vélo à l'abri dans un box sécurisé. Sur plusieurs aires de covoiturage vous pouvez retrouver des totems d'autoréparation pour résoudre les petits imprévus. Ce dispositif complète l'offre disponible sur les aires de covoiturage et a pour but d'augmenter les déplacements actifs.

### TRANSPORTS EN COMMUN FACILITÉS !

Les transports en commun et le covoiturage peuvent être complémentaires : le covoiturage peut permettre le rabattement vers une ligne de transport en commun ou inversement, les transports en commun peuvent aider les usagers à rejoindre une aire de covoiturage. Les aires de covoiturage connectées aux réseaux de transports en commun font l'objet d'un traitement particulier notamment au regard de l'accessibilité des personnes à mobilité réduite.



# L'AUTOSTOP PLUS SEREIN

## REZO POUCE UNE SOLUTION EFFICACE POUR BOUGER AUTREMENT SUR LE TERRITOIRE !

Rezo Pouce est une solution de mobilité solidaire développée par MOBICOOP, une société coopérative d'intérêt collectif. Basée sur le principe de l'autostop organisé et sécurisé, cette solution a été retenue par le Département qui soutient à ce jour son extension sur cinq communautés de communes. Le dispositif Rezo Pouce assure un maillage dense d'Arrêts sur le Pouce sur le territoire pour faciliter l'autostop du quotidien dans les zones rurales. Après une inscription gratuite et une vérification d'identité, les usagers reçoivent leur carte de membre pour se déplacer en toute sérénité. Les valeurs de solidarité et d'entraide sont au cœur du service, qui offre une solution de mobilité accessible à tous.

Le Département, à travers la signature de conventions « **Hérault Mobilités inclusives et Solidaires** », aide les communautés de communes à déployer le dispositif Rezo Pouce sur leur territoire. Il expertise les pratiques et les besoins avec son ingénierie territoriale, puis il prend en charge l'installation des panneaux « Arrêt sur le Pouce » et les premières animations avec les habitants.

## LES OBJECTIFS :

- Proposer une offre de mobilité durable, écologique et économique
- Désenclaver les territoires ruraux
- Créer du partage et du lien social
- Optimiser l'utilisation des voitures sur des trajets de courtes et moyennes distances du quotidien



## VOUS SOUHAITEZ REJOINDRE REZO POUCE ?

Pour pouvoir faire partie de la communauté de Rezo Pouce :

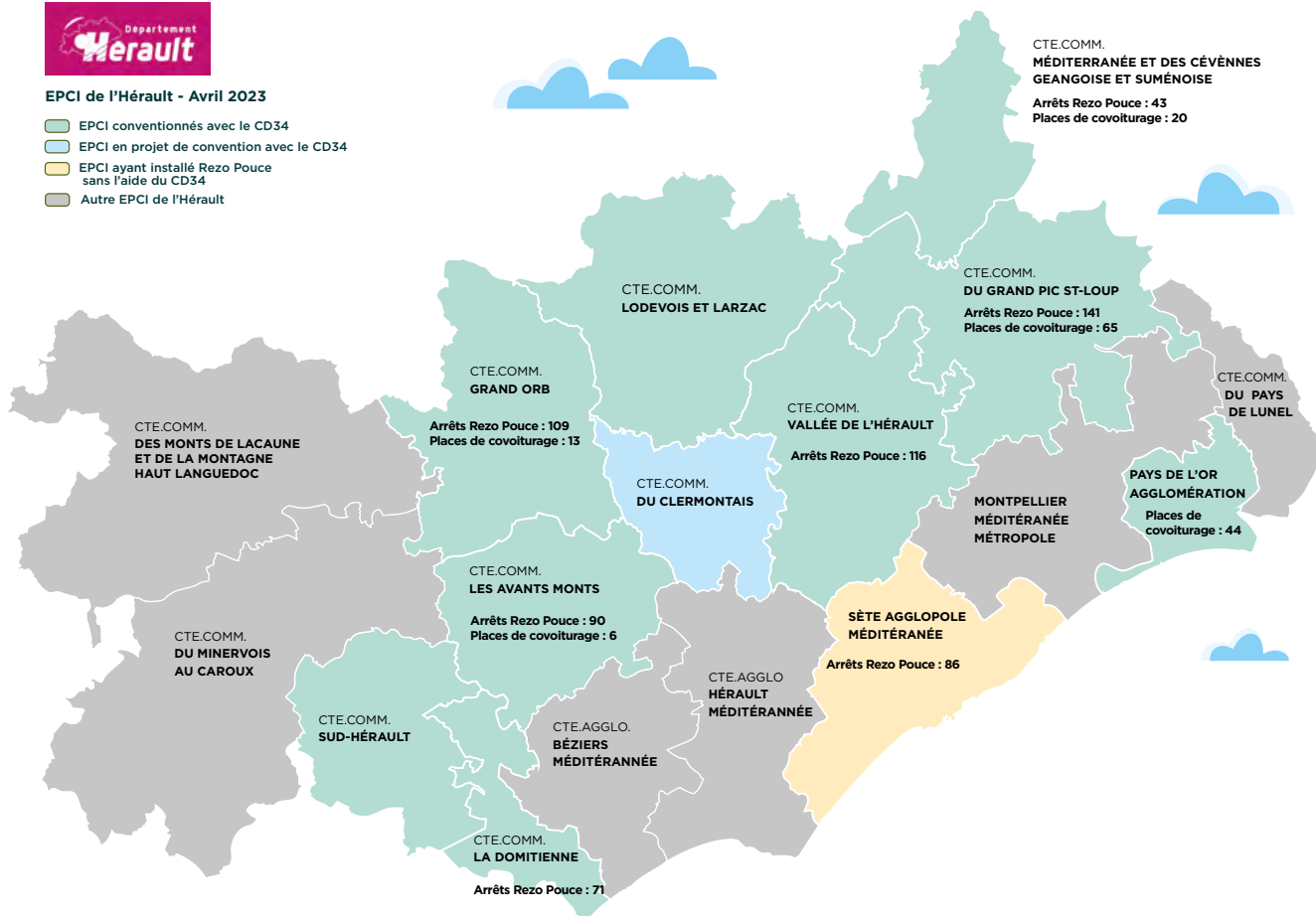
- Inscrivez-vous au dispositif Rezo Pouce depuis l'application Rezo Mobicoop, le site internet ou depuis une mairie adhérente sur votre territoire
- Recevez votre carte d'adhérent et votre autocollant pare-brise
- Déplacez-vous directement sur un point d'arrêt avec votre fiche destination
- Profitez d'une solution de déplacement facile, conviviale, économique et bonne pour la planète !

**Arrêts Rezo Pouce et sites accueillant des places de covoiturage dans l'hérault en 2023**



### EPCI de l'Hérault - Avril 2023

- EPCI conventionnés avec le CD34
- EPCI en projet de convention avec le CD34
- EPCI ayant installé Rezo Pouce sans l'aide du CD34
- Autre EPCI de l'Hérault



Sources : CD34, EPCI de l'Hérault

Instituto Geografico Nacional, Esri, HERE, Garmin, FAO, METI/NASA, NGAUSGS



© Département de l'Hérault/DGA-A7/Service Entretien/UL 110522\_EPCI 15/05/22





# UN PLAN D' ACTIONS AMBITIEUX



## AXE 1

# AMÉNAGEMENTS ET ÉQUIPEMENTS

Pour encourager le covoiturage quotidien et répondre aux attentes des citoyens, des aménagements sécurisés et des équipements adaptés aux besoins doivent être développés sur l'ensemble du territoire.

### Développer

- Poursuivre la création d'aires départementales structurantes
- Accompagner la création d'un réseau secondaire de places sur les parkings existants des communes
- Créer des places dédiées sur les grands sites touristiques

### Équiper

- Renforcer la signalétique, la signalisation directionnelle de rabattement et l'information locale
- Prendre en compte l'accessibilité handicapés en lien avec les associations
- Privilégier un éclairage public solaire
- Adapter la conception au changement climatique (plantations d'arbres et haies mellifères, ombrières produisant de l'énergie, sols naturels perméables)
- Proposer au cas par cas des services complémentaires (tables de pique-nique, stations de gonflage, boîtes à livre, conciergerie, points café, sensibilisation à la biodiversité, points de vente de produits locaux,...)
- Entretien et surveiller, en partenariat avec les intercommunalités ou communes

### Organiser l'intermodalité

- Intégrer systématiquement des places de covoiturage dans les nouveaux « pôles d'échanges multimodaux »
- Prévoir l'aménagement d'arrêts de bus sur les aires situées le long des lignes de cars ou bus, en lien avec la Région et le syndicat mixte Hérault Transport
- Organiser des rabattements cyclables vers les aires et parkings, en intégrant les services vélos associés
- Proposer des bornes de recharge électrique au cas par cas, en complémentarité avec le réseau de bornes d'Hérault énergies
- Créer systématiquement des zones d'embarquement et dépose minute

### Soutenir

- Aider les études des schémas intercommunaux de covoiturage et les travaux de parkings de covoiturage des communes
- Proposer une assistance technique aux communes pour les projets de parkings locaux, avec Hérault Ingénierie
- Établir un référentiel technique de conception des aires et parkings

### Innover

- Tester de la signalisation dynamique en temps réel
- Proposer une application smartphone pour identifier la disponibilité des places sur les aires en temps réel



## AXE 2

# ACCOMPAGNEMENT ET PROMOTION

**Le changement de nos habitudes de mobilités passe par un encouragement des motivations individuelles et collectives. L'accompagnement vers la pratique du covoiturage doit s'appuyer sur des actions d'animation et de sensibilisation des citoyens.**

### Animer

- Proposer des animations de mobilité territorialisées en partenariat avec les intercommunalités
- Promouvoir ce mode de déplacement vertueux lors des Semaines Européennes de la Mobilité
- Inciter au covoiturage pour répondre aux obligations de la Zone Faible Emission de Montpellier

### Montrer la voie

- Tester un outil de preuve de covoiturage pour les agents départementaux utilisable en cas de mise en place du forfait mobilité durable
- Mettre à disposition des places et une plateforme de covoiturage pour les agents départementaux, mutualisées avec les entreprises voisines

- Expérimenter la création de lignes régulières de covoiturage et le partage de la flotte des véhicules départementaux

### Éduquer

- Proposer des outils et animations dans le cadre des « Plans de Déplacements Collèges »
- Créer une charte et un guide du covoiturage

### Innover

- Organiser un « appel à idées » sur le thème du covoiturage
- Expérimenter des partenariats avec les enseignes de supermarchés (places dédiées et gratifications éventuelles)



## AXE 3

# SERVICES ET SOLIDARITÉS

**Au-delà des services pour les déplacements du quotidien ou touristiques, le covoiturage doit répondre aux besoins des publics fragiles et des seniors, en imaginant des dispositifs solidaires et innovants.**

### Développer

- Accompagner le déploiement du système d'autostop organisé et sécurisé Rezo Pouce sur l'ensemble du territoire
- Offrir aux héraultais l'accès à une plateforme unifiée gratuite, pour accéder aux services de covoiturage de Mobicoop et d'autostop de Rezo Pouce

### Accompagner

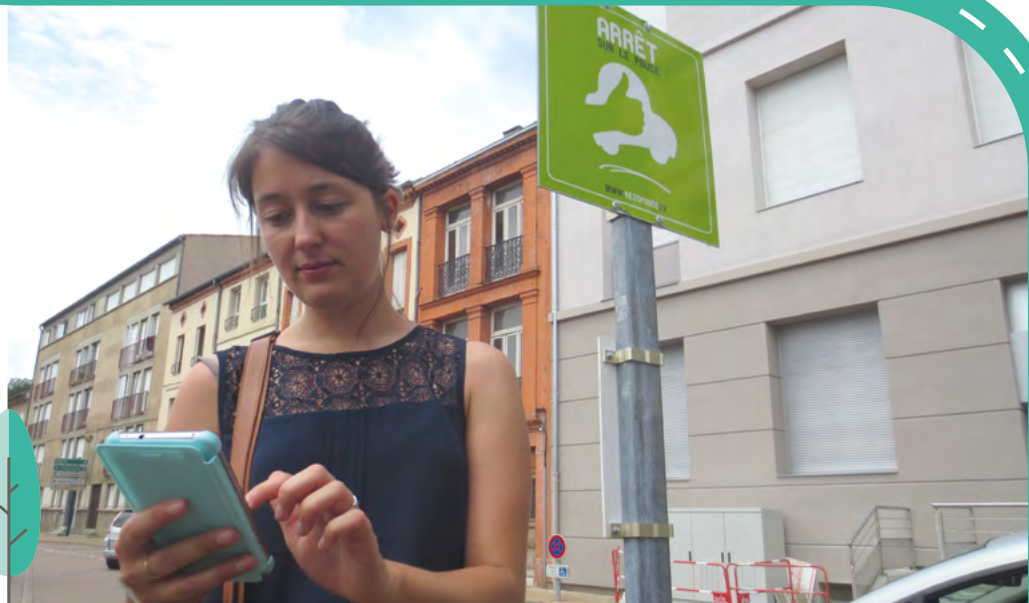
- Intégrer le covoiturage dans les actions des plateformes de mobilités sociales soutenues par le Département, pour les publics en recherche d'emploi
- Expérimenter le dispositif Rezo Seniors, visant à aider les personnes âgées à effectuer leurs trajets quotidiens avec un réseau de conducteurs solidaires

### Découvrir

- Proposer systématiquement le covoiturage comme moyen de déplacement lors des événements culturels et manifestations sportives départementales
- Développer des solutions de covoiturage et d'autostop pour les touristes

### Innover

- Expérimenter des lignes de covoiturage Rezo Pouce avec des panneaux mécaniques (conception low-tech responsable et durable), fléchant les destinations





## AXE 4

# TOUS COVOIT



**Toujours à l'écoute des utilisateurs du covoiturage, un dispositif de suivi global et coordonné doit permettre d'inventer des formes innovantes de mobilités, permettant de relever les enjeux écologiques et de solidarité de notre siècle.**

### Partager

- Créer un observatoire du covoiturage dans l'Hérault en y associant la Région Occitanie, au titre de sa compétence d'autorité organisatrice de la mobilité
- Animer un réseau de « correspondants mobilités » des intercommunalités pour échanger sur les expériences de chacun
- Accompagner les projets de covoiturage des territoires en privilégiant une politique contractuelle avec les intercommunalités (Conventions Hérault Mobilités Inclusives et Solidaires)
- Mettre à disposition des données de covoiturage en open data via le portail « Hérault Data »

### Écouter

- Désigner « Madame ou Monsieur Covoiturage » au sein de l'administration départementale, interlocuteur(trice) privilégié(e) des covoitureurs et partenaires
- Suivre et analyser les réseaux sociaux du Département et d'Hérault Tourisme

### Évaluer

- Analyser la fréquentation des équipements et services départementaux, sur le plan quantitatif et qualitatif

### Communiquer

- Réaliser des campagnes de communication visant à promouvoir le covoiturage et l'autostop organisé dans l'Hérault
- Accompagner les événements locaux autour du covoiturage et de l'autostop
- Utiliser l'image de personnalités et d'influenceurs pour promouvoir le covoiturage et l'autostop

### Innover

- Développer des partenariats et expérimentations sur l'innovation et la recherche (CEREMA, coopération internationale, chercheurs, université,...)



